

LES MARCHÉS SCOLAIRES

Séminaire international

Organisateurs : Georges Felouzis et Agnès van Zanten

Université de Genève/FAPSE/GGAPE Groupe Genevois d'Analyse des Politiques
Éducatives

et

RAPPE – Réseau d'Analyse Pluridisciplinaire des Politiques

Genève, 13-14 mars 2009

Problématique

La question de l'existence de *marchés scolaires* fait aujourd'hui débat dans le champ sociologique comme dans le champ social. Elle renvoie aux évolutions les plus récentes des systèmes éducatifs en Europe et dans le monde, tout en posant aux sociologues et, plus généralement, aux chercheurs en éducation, un véritable défi conceptuel. L'emploi presque systématique des guillemets dans les ouvrages et articles en atteste. L'imagination sociologique des chercheurs a été féconde pour tenir compte de la spécificité des dynamiques à l'œuvre dans le champ éducatif et pour insérer cet objet dans des cadres théoriques et thématiques divers : La sociologie de la régulation (marchés étatiques, quasi marchés), des organisations (interdépendance compétitive entre établissements), économique (espaces de concurrence, marchés scolaires de la qualité). Toutefois, les usages ne sont pas encore réellement fixés et les débats sur la réalité de ces marchés et sur leurs conséquences, ainsi que ceux concernant les références théoriques pertinentes pour en rendre compte sont loin d'être clos. C'est à éclaircir ces débats et à rendre compte du dynamisme de la recherche sur ce thème que nous proposons de consacrer ce colloque organisé conjointement par l'Université de Genève et le réseau RAPPE.

Un objet au croisement de plusieurs domaines disciplinaires et thématiques

On peut d'abord s'interroger sur les difficultés des sociologues à définir et à penser la notion de marché scolaire, dont le caractère hybride bouscule les frontières disciplinaires et les références théoriques habituelles. Le concept de marché est d'abord un concept de l'économie, et son usage en sociologie ne va pas sans approximation. Utilisé de façon naïve, il revient à englober tous les phénomènes de choix des usagers et de concurrence entre offreurs ; utilisé dans le cadre plus restreint de l'économie néo-classique, il devient inopérant tant il est vrai que le concept est inséparable, chez les économistes, d'une régulation par les prix (François, 2008). Les sociologues ont donc soit fait le choix d'un usage métaphorique de la notion de marché (d'où les guillemets), soit d'y substituer d'autres termes plus ancrés dans la tradition sociologique, comme celui d'interdépendance, soit encore de le formaliser dans le cadre hétérodoxe d'une sociologie économique en ayant recours à la notion de marchés de la qualité. Ces choix reflètent des différences de perspective, mais aussi des déplacements de frontières, voire une « nouvelle alliance » entre sociologie et économie.

Mais c'est aussi à l'intérieur même des grands domaines de la sociologie que les frontières bougent. Les questionnements sur les marchés scolaires mobilisent à la fois les catégories de la sociologie urbaine et de la sociologie de l'école car les approches de l'école

en termes de marché traitent inévitablement de la question urbaine et des évolutions qui structurent aujourd'hui les espaces de la ville contemporaine (Donzelot, 2004). De même, l'interrogation sur les choix des établissements scolaires par les parents favorise un rapprochement entre la sociologie de la famille et de l'éducation. En effet, l'analyse de la construction et de la négociation familiale des choix encourage des recherches sur un domaine relativement peu exploré par ces deux champs, celui des pratiques éducatives au sein des familles, notamment celles des classes moyennes et supérieures (Reay, 1998 ; Lareau, 2003). Parallèlement, les analyses des modalités de régulation des marchés scolaires, par le biais de cartes, de quotas ou de diverses procédures de concertation entre établissements conduit les sociologues de l'éducation à se focaliser sur les instruments de l'action publique (Hoods, 2007 ; Salamon, 2002 ; Lascoumes et Le Galès, 2004, Buisson-Fenet, 2006, 2008). Cette perspective, de même que l'analyse de la « révolution bureaucratique » autour des nouveaux modes d'interaction entre l'Etat et le marché dans le domaine éducatif, induit de nouveaux rapprochements avec la sociologie et les sciences politiques (Woods et Bagley, 1996 ; Le Galès et Scott, 2008) .

Politiques de régulation et stratégies d'acteurs

La sociologie, on le sait, forge ses objets à partir d'une subtile interaction entre ses traditions et la réalité sociale qu'elle étudie. En matière de marchés scolaires, c'est d'abord l'émergence de nouvelles politiques de régulation par le marché en éducation qui a suscité des recherches (Maroy, 2006). Dans les années 1980, les gouvernements conservateurs américains et britanniques, en prenant appui sur les travaux des théoriciens des choix publics (Chubb et Moe, 1998), ont encouragé des réformes visant à réduire l'inefficacité postulée de la gestion bureaucratique par l'accroissement de l'autonomie des établissements et du libre choix des parents (Glennester, 1991 ; Ball, 1993 ; Uchitelle, 1993 ; *American Journal of Education*, 2005). Des réformes semblables ont eu lieu dans de nombreux pays européens depuis une vingtaine d'années (Mons, 2007). En France, les récentes réformes de la carte scolaire s'inscrivent dans le même processus (van Zanten et Obin, 2008).

Toutefois, on ne peut réduire ces réformes à la diffusion d'une idéologie néolibérale et aux effets des alternances politiques. Les politiques de libre choix ont été développées en réponse aux changements dans les stratégies éducatives des classes moyennes. Celles-ci ont dans un premier temps profité de l'ouverture de la compétition scolaire (Turner, 1960) favorisée par l'expansion et la démocratisation de l'enseignement secondaire dans la période l'après-guerre, mais sont devenues, à partir des années 1970, en lien avec des changements dans la sphère économique, sociale et scolaire moins confiantes dans les systèmes scolaires « massifiés ». Le choix de l'école est devenu pour elles, notamment au sein des systèmes scolaires urbains, une nouvelle forme de « clôture sociale » leur permettant d'accéder à de nouvelles positions sociales et de limiter les effets des progrès de la scolarisation des classes populaires (Ball, 2003, *Education et sociétés*, 2004 ; van Zanten, 2007).

Ces politiques interagissent aussi avec les stratégies des établissements scolaires. Ces derniers n'ont pas attendu les politiques d'élargissement de leur autonomie pour développer des stratégies compétitives leur permettant à la fois de faire face à des dynamiques démographiques déclinantes et de limiter les effets de l'ouverture en direction des jeunes issus des classes populaires, de l'immigration et des minorités ethniques. Ces stratégies, qui concernent aussi bien les procédures de recrutement et de sélection des élèves que l'offre éducative au sens large, ont des conséquences importantes sur l'organisation interne des établissements. Elles ont aussi des effets au niveau local sur le renforcement des hiérarchies, des ségrégations et des inégalités entre les établissements (Hugues et Lauder, 1999 ; Felouzis, 2005 ; *Revue Française de Pédagogie*, 2006)

2. Quatre questions sur les marchés scolaires

L'objectif de ce colloque est de confronter les points de vue et de faire le point sur la recherche dans le domaine des marchés scolaires. Quatre entrées principales sont proposées pour les projets de communication étant entendu que ceux-ci peuvent en combiner plusieurs en fonction de leurs problématiques.

Nature, définition et fonctionnement des marchés scolaires

Les marchés scolaires prennent des formes très contrastées en fonction des traditions et des politiques nationales en matière éducative (Maroy 2006 ; Meuret, 2007). Il peut s'agir, comme en Belgique ou aux Pays-Bas, d'un droit constitutionnel entérinant un héritage politique, religieux et social qui reconnaît aux familles le libre choix de l'éducation de leurs enfants (Vanderberghe, 1997 ; Karsten, 1999). Dans d'autres cas, comme en Grande-Bretagne, ces marchés relèvent de politiques publiques d'éducation qui organisent délibérément une concurrence entre établissements dans le but officiel d'améliorer les performances d'un système éducatif jugé sclérosé par le poids de l'uniformité et de la bureaucratie. Il peut s'agir enfin, comme dans le cas français, d'un marché officieux et opaque, fruit d'un détournement du fonctionnement officiel du système (van Zanten et Obin 2008). Ces différents modèles peuvent faire l'objet d'analyses aussi bien de la part des économistes et des sociologues que des spécialistes des sciences politiques.

Ces situations contrastées ont nécessairement des implications sur la nature et le fonctionnement des marchés scolaires dont il est important de rendre compte théoriquement et empiriquement. Quelles conséquences les différents systèmes nationaux ont-ils sur la définition de ces marchés ? Doit-on les définir seulement comme des échanges de biens éducatifs dont l'offre est définie et régulée par l'État, comme dans le concept de quasi-marché (Adnett et Davies, 1999) ? Doit-on mettre l'accent sur une concurrence ordinaire entre établissements pour capter des clientèles et des moyens humains et financiers (Briand et Chapoulie, 1993), mais qui serait exacerbée par certaines configurations démographiques, sociales et institutionnelles (Gewirtz *et al.*, 1995 ; Broccolichi et van Zanten, 1997 ; *Revue Française de Pédagogie*, 2006) ? Doit-on insister sur la nature particulière de ce bien qu'est l'éducation dont la qualité est toujours incertaine et difficile à mesurer par les familles (van Zanten, 2007), pour inscrire les analyses dans le cadre d'une économie des singularités (Karpik, 2007 ; Musselin et Paradeise, 2002 ; Musselin, 2005 ; Felouzis et Perroton, 2007) ?

Marchés scolaires, stratégies familiales et stratégies des établissements

Puisque les marchés scolaires résultent non seulement des décisions politiques mais des stratégies des acteurs, notamment de celles des familles et des établissements, les propositions de communication pourront également aborder les facteurs qui influent sur ces stratégies. Du côté des parents, on peut s'interroger ainsi sur le poids des visées comme la recherche de meilleurs résultats scolaires, de l'épanouissement des enfants ou de la reconstitution d'un entre soi social et ethnique ou encore sur le rôle que jouent les ressources économiques, culturelles ou sociales des parents (van Zanten, 2006 ; Poupeau, 2008). Les informations dont ils disposent (depuis les statistiques officielles jusqu'aux « réputations » en passant par les jugements des professionnels de l'éducation) et le travail d'interprétation auquel ils se livrent peuvent aussi faire l'objet de diverses analyses. On peut aussi s'interroger sur l'influence de l'offre éducative locale sur les choix et sur les liens entre les stratégies résidentielles qui tiennent compte de la qualité supposée des établissements et les stratégies scolaires (François et Poupeau, 2008 ; van Zanten, 2007).

Du côté des établissements, on peut s'interroger également sur les effets des contextes locaux sur les dynamiques de concurrence, notamment sur les variations suivant la densité, le degré de hiérarchisation et l'accessibilité des établissements (Barthon et Monfroy, 2005). On peut parallèlement tenir compte du rôle que jouent les ressources dont dispose chaque établissement, notamment de son capital de réputation, en lien avec ses résultats et les caractéristiques de son public, mais aussi de sa capacité d'organisation interne dont dépend la possibilité d'élaborer des stratégies collectives et non pas de stratégies promotionnelles de la part de la direction découplées par rapport au fonctionnement d'ensemble de l'établissement. Tant pour les familles que pour les établissements, il est par ailleurs important d'explorer les interactions entre leurs stratégies et des règles administratives et des injonctions politiques dont on sait qu'elles varient fortement non seulement entre contextes nationaux mais entre localités et ce même dans les pays à forte tradition centralisatrice (Maroy et van Zanten, 2007).

Quelle régulation pour quels marchés scolaires ?

Quelle est la place des politiques éducatives dans la création et le fonctionnement des marchés scolaires ? Quel est leur rôle dans la régulation de ces marchés ? Les situations nationales sont là encore très contrastées. Cela peut aller de politiques largement centrées sur le libre choix de l'école par les parents jusqu'à des systèmes proches de carte scolaire (Maroy, 2006 ; Mons, 2007 ; van Zanten et Obin, 2008). Dans tous les cas, les marchés scolaires sont le fruit des politiques éducatives, soit de façon explicite – notamment lorsque la concurrence entre établissements et le libre choix de l'école sont pensés comme des moyens d'efficacité et d'équité scolaire – soit de façon implicite – lorsqu'il s'agit plutôt d'un effet pervers des politiques de régulation qui participent de fait à la création et à l'entretien de ces marchés. On peut, bien entendu, s'interroger sur ce point en termes de principes de justice : selon quel principe limiter l'accès à l'école de son choix alors que l'éducation reste de la prérogative des parents ? En quoi la puissance publique serait-elle plus légitime que les familles pour définir ce qui est bien pour un enfant ? On peut aussi les poser en termes d'équité et d'égal accès aux biens éducatifs des individus, quel que soit leur lieu d'habitation, ce qui demande une régulation des affectations et un équilibre des publics des établissements (Maurin, 2004).

Ces politiques peuvent s'analyser aussi du point de vue des pratiques concrètes des acteurs (Dutercq, 2005a). Comment leurs caractéristiques (par exemple le fait d'intégrer ou non l'enseignement privé dans le mode de régulation) et leur interaction avec des contextes locaux différenciés contraignent ou habilitent-elles l'action quotidienne des responsables administratifs et politiques ? Comment gère-t-on concrètement le placement scolaire et quel est le rôle de diverses procédures d'affectation administrative, d'orientation dans les établissements d'origine et de sélection dans les établissements d'accueil ? Même dans les cas de libre choix de l'école, comment les effectifs scolaires sont-ils régulés, équilibrés, répartis ? Les communications pourront aussi aborder les points de vue éthiques de responsables locaux à qui on délègue de façon importante, de façon formelle ou informelle, des décisions dont les conséquences sont loin d'être anodines : se cantonnent-ils dans une logique à dominante gestionnaire (Laforgue, 2005) ? Quelles définitions du bien commun, de la mixité ou de l'égalité informent leurs décisions et servent à les justifier ? (Dutercq, 2005b ; Ben-Ayed, 2008) ?

Les conséquences des marchés scolaires

Enfin on peut réfléchir sur les conséquences des marchés scolaires, tant du point de vue individuel (degré de satisfaction des élèves et de leurs parents, investissement dans la scolarité et sociabilité entre élèves, etc.) que collectif (efficacité différentielle des établissements, ségrégation sociale, ethnique et économique, production et reproduction des inégalités d'éducation, etc.). On dispose de peu de recherches sur les dimensions

individuelles. Les parents qui peuvent choisir ont-ils des opinions plus favorables sur les établissements et sur le système d'enseignement, s'investissent-ils davantage dans le fonctionnement collectif des établissements comme le suggèrent certains travaux sur l'enseignement privé (Coleman et Hoeffler, 1987) ? Quels sont les effets du libre choix sur les apprentissages, sur les carrières scolaires, mais aussi sur le bien-être des élèves et sur les relations entre pairs ?

Sur le plan collectif, un certain nombre de travaux, depuis longtemps, à la suite du célèbre rapport Coleman (1966) dans le contexte américain, et plus récemment en Europe s'intéressent aux liens entre la ségrégation urbaine et la ségrégation scolaire. Plusieurs types d'effets ont été pris en compte notamment la différenciation sociale urbaine (Butler et Robson, 2003 ; Oberti, 2007 ; Zoïa, 2009), la concentration sociale et ethnique dans les établissements d'enseignement (Trancart, 1998 ; Felouzis *et al.* 2007) et les effets sur l'organisation interne des établissements (Payet, 1997 ; van Zanten, 2001). Les effets sur l'efficacité et l'équité ont fait l'objet de synthèses (Meuret, Broccolichi & Duru-Bellat, 2001) et d'études récentes à partir de l'exploitation d'enquêtes nationales ou internationales (Gorard, 1993 : Hugues et Lauder, 1999 ; Mons, 2007), mais ces analyses doivent être approfondies et mises en relation avec le fonctionnement concret des politiques au niveau national et local.

3. Organisation du séminaire

Modalités de soumission et de sélection des propositions

Les propositions de communication, d'une page maximum, bibliographie comprise, doivent être adressées exclusivement par courriel à Georges Felouzis (Georges.Felouzis@unige.ch) et Barbara Fouquet-Chauprade (Barbara.Fouquet-Chauprade@unige.ch) et à Agnès van Zanten (agnes.vanzanten@sciences-po.fr) pour **le 19 décembre 2008** au plus tard. Elles peuvent être rédigées en français ou en anglais. Les auteurs devront préciser la problématique, l'objet, le type de techniques et le terrain qui caractérisent leur travail ou les sources sur lesquelles ils s'appuient si ce dernier n'est pas lié à un terrain précis.

L'examen des propositions sera confié au comité organisateur de Genève et au comité scientifique du Rappe. Chaque proposition fera l'objet de deux expertises, les organisateurs se réservant le droit de trancher dans le cas de deux appréciations divergentes. Les résultats du processus de sélection seront communiqués **le 23 janvier 2009** au plus tard.

Diffusion des textes

Les candidats retenus devront adresser leur contribution écrite pour **le 27 février 2009** au plus tard. Afin de limiter le temps de présentation des communications et de faciliter les échanges entre les intervenants et avec le public, qui sera composé de chercheurs, d'étudiants et de quelques responsables du système éducatif, les textes imprimés seront mis à disposition du public le jour du colloque. Ils seront également accessibles sur le site web de RAPPE.

Aucune publication d'ensemble n'est prévue, mais il est envisagé qu'une sélection de communications puisse donner lieu à un ouvrage ou à un numéro de revue par la suite.

4. Références

Adnett N., Davies P., "Schooling quasi-Markets: Reconciling Economic and Sociological Analyses", *British Journal of Educational Studies*, 47(3), 1999, 221-234.

American Journal of Education, « School Choice : Public Education at a Crossroad », n° 111, 2005.

Ball S., « Education Markets, Choice and Social Class : the market as a class strategy in the UK and the USA », *British Journal of Sociology of Education*, 14(1), 1993, 3-19.

Ball S. *Class Strategies and the Education Market: The middle classes and social advantage*. Londres, Routledge Falmer, 2003.

Barthon C., Monfroy B., « Illusion et réalité de la concurrence entre collèges en contexte urbain : l'exemple de la ville de Lille », *Sociétés contemporaines*, 59-60, 2005, 43-65.

Ben-Ayed C., « Mixité sociale et mixité scolaire : mots d'ordre mobilisateurs ou euphémisation de la question sociale ? » in C. Ben-Ayed, *Education, territoire et société*, Habilitation à Diriger des Recherches, Paris, Sciences Po, septembre 2008.

Bosetti L., « School Choice : Public Education at a Crossroad », *American Journal of Education*, 111, 2005.

Briand J. P., Chapoulie J. M., « L'institution scolaire et la scolarisation : une perspective d'ensemble », *Revue française de sociologie*, 34, 1993, 3-42.

Broccolichi S., van Zanten A., « Espaces de concurrence et circuits de scolarisation. L'évitement des collèges publics d'un district de la banlieue parisienne », *Annales de la recherche urbaine*, 75, 1997, 5-17

Buisson-Fenet H., « Rationalisation gestionnaire et éthiques professionnelles : le cas d'un logiciel de gestion dans l'Education Nationale » in V. Boussard, *Au nom de la norme. Les dispositifs de gestion entre normes organisationnelles et normes professionnelles*, Paris, L'Harmattan, 2006.

Buisson-Fenet H., Le Naour G. *Les professionnels de l'action publique face à leurs instruments* Toulouse, Octarès, 2008.

Butler, T., Robson, G., *London Calling : The middle classes and the remaking of inner London* Oxford, Berg, 2003.

Chubb J., Moe T., « Politics, Markets, and the Organization of Schools" *American Political Science Review*, 82, 1998, 1065-1087.

Coleman J. et al., 1966, *Equality of Educational Opportunity*, Washington : US Department of Health, Education and Welfare.

Coleman, J.S., Hoffer, T.B. *Public and Private Schools*, New York, Basic Books, 1987.

Donzelot J., « La ville a trois vitesses : gentrification, relégation, péri-urbanisation », *Esprit*, Mars-Avril 2004.

Dutercq Y. *Quelles régulations pour les politiques d'éducation?* Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005.

Dutercq Y. « Les chefs d'établissement entre rationalisation moderniste, contraintes culturelles et désir de justice », *Politiques et management publics*, 23-1, 2005, 125-135.

Education et sociétés, « Les classes moyennes, l'école et la ville : la reproduction renouvelée », (dir. A. van Zanten), 14(2), 2004.

- Felouzis G., « Performances et 'valeur ajoutée' des lycées : le marché scolaire fait des différences », *Revue française de sociologie*, 46(1), 2005, 3-36.
- Felouzis G., Liot F., Perroton J., *L'apartheid scolaire*, Paris, Point seuil, 2007.
- Felouzis G., Perroton J., « Les « marchés scolaires » : une analyse en termes d'économie de la qualité », *Revue française de sociologie*, 48(4), 2007, 693-722.
- Felouzis G., Perroton J., « Repenser les effets d'établissement : marchés scolaires et mobilisation », *Revue française de pédagogie*, 159, 2007.
- François P. *Sociologie des marchés*, Paris, A. Colin, 2008.
- François J-C., Poupeau F., « Les déterminants socio-spatiaux du placement scolaire. Essai de modélisation statistique appliquée aux collèges parisiens », *Revue française de sociologie*, 49(1), 2008, 93-126.
- Gewirtz, S., Ball S. and Bowe, R., *Markets, Choice and Equity in Education*, Buckingham, Open University Press, 1995.
- Glennster H., « Quasi-Markets for Education ? », *The Economic Journal*, 101(408), 1991, 1268-1276.
- Gorard, S., Fitz, J. "The more things change... The missing impact of marketisation", *British Journal of Sociology of Education*, 19(3), 1993, 365-375.
- Hoods C. *The Tools of Government in the Digital Age*, London, Palgrave Macmillan, 2007.
- Karpik L., *L'Economie des singularités*, Paris, Editions Gallimard, 2007.
- Karsten S., « Parental choice and the competition between schools in the Netherlands », *La Revue Tocqueville*, vol. 20, n° 2, 1999, p. 101-109.
- Laforgue D., *La ségrégation scolaire : l'Etat face à ses contradictions*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- Lareau A., *Unequal Childhoods. Class, Race and Family Life*, Berkeley, University of California Press, 2003.
- Lascoumes P., Le Galès P. (dir.), *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004.
- Lauder, H. and Hughes, D. *Trading in Futures. Why markets in education don't work* Buckingham, Open University Press, 1999.
- Le Galès P., Scott A., « Une révolution bureaucratique britannique ? Autonomie sous contrôle ou « free markets, more rules » », *Revue française de sociologie*, 49-2, 2008, 231-267.
- Maroy C., *École, régulation, marché. Une comparaison de six espaces scolaires locaux en Europe*, Paris, PUF, 2006.
- Maroy C., van Zanten A., « Régulation et compétition entre établissements scolaires dans six espaces locaux en Europe », *Sociologie du travail*, 49, 2007, 464-478.
- Maurin E., 2004, *Le Ghetto français : enquête sur le séparatisme social*, Paris : Seuil.
- Meuret D., *Gouverner l'école, une comparaison France /Etats-Unis*, PUF, 2007.

Meuret D., Broccolichi S., Duru-Bellat M., « *Autonomie et choix des établissements scolaires : finalités, modalités, effets* », *Les Cahiers de l'Iredu*, 62, 2001.

Mons N., *Les nouvelles politiques éducatives. La France fait-elle les bons choix ?*, Paris, PUF, 2007.

Musselin C. *Le marché des universitaires : France – Allemagne – Etats-Unis*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005.

Musselin C., Paradeise C., "Le concept de qualité : où en sommes-nous ?", *Sociologie du travail*, 2002, 44(2), pp. 255-260.

Oberti M., *L'école dans la ville. Ségrégation – mixité – carte scolaire*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007.

Payet J. P., *Collèges de banlieue : ethnographie d'un monde scolaire*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1997 (2e éd.).

Poupeau F. « Familles (Choix scolaires des) », in A. van Zanten (dir.) *Dictionnaire de l'éducation*, Paris, PUF, 2008.

Reay D., *Class Work. Mothers' Involvement in their Children's Primary Schooling*, Londres, UCL Press, 1998.

Revue Française de pédagogie, « Les espaces locaux d'interdépendance entre établissements : une comparaison européenne », 156, 2006.

Salamon L. M. (ed.) *The Tools of Governance. A Guide to the New Governance*. Oxford, Oxford University Press, 2002.

Trancart D., 1998, « évolution des disparités entre collèges publics », *Revue Française de Pédagogie*, 124, 43-53.

Turner R., « Sponsored and Contest Mobility and the School System », *American Sociological Review*, 25(6), 1960, 855-867.

Uchitelle S., *School choice : Issues and Answers*, New York, Phi Delta Kappa Educational Fondation, 1993.

Vanderberghe V., « Le dispositif institutionnel scolaire belge : un mécanisme hybride alliant Etat et marché, marqué par la ségrégation entre écoles », *Savoir, éducation, formation*, n° 3-4, 1997, 363-375.

Woods P., Bagley C. (1996), « Market elements in a public service : an analytical model for studying educational policy », *Journal of Education Policy*, 11(6), 1996, 641-653.

van Zanten A., *L'école de la périphérie*, Paris, PUF, 2001.

van Zanten A., « Une discrimination banalisée ? L'évitement de la mixité sociale et raciale dans les établissements scolaires » in D. Fassin et E. Fassin(dir.) *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, Paris, La Découverte, 2006.

van Zanten A., « Individualisme et solidarité dans les choix éducatifs des familles » in S. Paugam (dir.) *Repenser la solidarité. L'apport des sciences sociales*, Paris, PUF 2007.

van Zanten, A., Obin J-P., *La carte scolaire*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2008.

Zoïa G., *La carte scolaire et le territoire urbain*, Paris, PUF, 2009 (à paraître).